

posé mercuriel sur les liquides complexes versés dans l'intestin ? Les Anglais, qui font du calomel un usage en quelque sorte journalier et à la pratique desquels nous aurions, sous ce rapport, d'utiles emprunts à faire, comme nous l'avons montré dans un travail spécial (Fonssagrives, *du Rôle du calomel dans la médecine anglaise*, 1861), ont décrit sous le nom de torpeur du foie (*torpor of liver*) un état pathologique mal défini, mais qui pourrait se rattacher à l'*acrinie biliaire*; il est constitué par les symptômes suivants : constipation ou irrégularité des fonctions intestinales, décoloration des selles, troubles variés des digestions, flatulence, face pâle et triste, abattement. Ils combattent cet ensemble de symptômes par l'administration du calomel. Dans ce cas ils le donnent à haute dose, ou ils prescrivent les pilules de Plummer⁽¹⁾. Dans la constipation qu'ils appellent *torpide* et qu'ils rattachent à un état d'inertie intestinale, ils donnent le calomel seul, ou emploient successivement le calomel et l'essence de térébenthine, quelquefois aussi ils l'associent à l'huile de croton.

Nous avons dit plus haut tout le parti que l'on pourrait tirer du calomel pour faire reparaître la bile dans les flux intestinaux aigus ou chroniques. La présence de ce fluide dans l'intestin suffit, en effet, pour modifier profondément les sécrétions qui les constituent : d'abord, parce qu'il apporte à la formation des fèces un contingent de principes colorants et résinoïdes qui leur sont nécessaires, et puis aussi parce que le contact de la bile sur la muqueuse y appelle une pluie de liquides séreux. Je dois faire remarquer cependant que l'action du mercure sur la sécrétion du foie n'est encore qu'imparfaitement connue. Le Dr Hughes Bennett (d'Édimbourg) a entretenu l'Association britannique pour l'avancement des sciences, dans sa session de Dundee, en 1867, de recherches qu'il a entreprises avec les professeurs Christison, Maclogers, Rogers, Rutherford, Gamjee et Frazer, pour déterminer l'influence du mercure sur la sécrétion du foie chez des animaux pesés au préalable et munis d'une fistule biliaire. Ces expériences n'ont conduit jusqu'ici qu'à démontrer que la nature et la quantité de la bile varient énormément chez le même animal, qu'il soit mercurialisé ou non, et cela en dehors de toute influence de régime. Il y aurait lieu de persévérer dans

(¹) 638. Les pilules de Plummer (*Plummer's pills*) sont composées de calomel, de sulfure d'antimoine précipité, de résine de gaïac en poudre et d'huile de ricin. Chaque pilule contient 5 centigr. de calomel et pèse 25 centigr. Elles sont très-usitées en Angleterre; on les emploie surtout dans les maladies chroniques de la peau, les affections du foie et les troubles variés des fonctions digestives.

ces recherches; car, si nous ne pouvons douter que le foie soit réactionné par le mercure, nous ne savons pas grand'chose des particularités de cette action.

Je ne dois pas omettre de signaler l'action hypercrinique attribuée récemment par Bufalini au *podophyllin* et l'emploi qu'il en a fait à petites doses⁽¹⁾ pour combattre les coliques hépatiques. Il est possible que les effets eccoprotiques de cette substance s'expliquent, en partie, par cette action sur le foie; mais il ne faut pas amoindrir pour cela la part à réserver à l'accroissement des mouvements de l'intestin sous l'influence du podophyllin. Mercadié a récemment vérifié la justesse des assertions de Bufalini et préconisé le même moyen.

On faisait autrefois un usage très-habituel de l'*extrait de fiel de bœuf* dans les cas d'ictère et dans les troubles digestifs habituels qui s'accompagnaient de selles argileuses; mais ce moyen est tombé en désuétude. Un médecin anglais, le Dr Aunant, a rappelé l'attention sur ce médicament et a montré le parti qu'on pouvait en tirer dans la constipation opiniâtre qui tourmente les personnes sédentaires, et qui paraît entretenue par le défaut d'une quantité suffisante de bile dans l'intestin. La *torpeur du foie* lui paraît une des plus utiles indications de ce médicament.

J'ai essayé moi-même de réhabiliter ce médicament dans les cas où une altération de la glande hépatique empêche la bile d'affluer dans l'intestin en quantité et en qualité suffisantes et d'y exercer ses fonctions. (Voy. *Dict. encyclop. des sciences méd.*, 1877, art. FIEL DE BŒUF.) J'obtiens, en particulier, d'excellents résultats de ce moyen dans certaines constipations opiniâtres qui paraissent liées à un défaut d'action du foie, mais surtout dans la cirrhose de cet organe. J'ai en ce moment sous les yeux un malade qui, sous l'influence de cette maladie, ne digérait plus, avait une constipation invincible et était arrivé à un amaigrissement considérable. L'extrait de fiel de bœuf produit, depuis tantôt deux ans, chez lui, des digestions artificielles qui ont remarquablement amélioré son état; il a repris un embonpoint relatif. A plusieurs reprises, il a voulu s'affranchir de cette sujétion; il y a été rappelé par le retour des accidents dyspeptiques. Je ne saurais trop appeler l'attention des praticiens sur ce moyen si utile. L'extrait de fiel de bœuf excite, d'ailleurs, l'appétit à titre de substance amère; si ce moyen ne suffit pas, on lui associe la noix vomique [56]. J'ai eu aussi recours, avec un remarquable succès, à ce moyen chez un malade atteint d'enté-

(¹) 639. Il donne 1 centigr. de cette substance par jour.

rite chronique avec lientérie. A la dose de 2 gram., l'extrait de fiel de bœuf diminuait les selles, les solidifiait et elles cessaient de contenir des aliments indigérés ⁽¹⁾.

ARTICLE II. — DÉPRESSEURS DE LA SÉCRÉTION BILIAIRE

La *polycholie*, ou exagération de la sécrétion biliaire, peut être l'un des attributs d'un tempérament particulier, congénial ou acquis, le tempérament bilieux, ou se montrer accidentellement, à l'occasion d'un état morbide ayant son point de départ dans le foie, ou retentissant par sympathie sur cet organe.

Le tempérament bilieux est fondé sur la prédominance du système hépatique : fruit habituel d'une disposition originelle et héréditaire, il peut aussi être acquis et dériver d'une exagération habituelle de la sécrétion biliaire, sous l'influence de la transplantation dans les pays intertropicaux. Dans le premier cas, il a pour attributs classiques : la teinte jaune ou bistre de la peau, le peu de développement du tissu graisseux, l'aptitude aux dérangements des fonctions digestives, une disposition mélancolique; dans le second, il ne s'accuse guère que par des immixtures morbides spéciales.

La polycholie accidentelle reconnaît des causes très-variées : les congestions actives du foie ou ses congestions passives par obstacle à la circulation de retour, une pneumonie de la base du poumon droit, certaines fièvres essentielles, notamment les fièvres éruptives, la fièvre bilieuse avec ou sans hématurie, les empoisonnements septiques, l'abus d'une nourriture abusivement substantielle et stimulante, le passage brusque des climats tempérés dans la zone torride, l'intensité exceptionnelle des chaleurs de l'été, sont autant de conditions dans lesquelles la sécrétion biliaire prend une activité exagérée. Or il arrive dans ce cas : ou bien que le flux bilieux s'évacue par les vomissements ou par les selles, ou bien que, ne trouvant pas un écoulement suffisant par ces deux voies, la bile ou une partie de ses éléments soient portés par absorption vasculaire dans toute l'économie et constituent l'ictère que l'on pourrait appeler *polycholique* pour le distinguer de l'ictère *dyscholique*, dû à l'interruption complète ou incomplète de la continuité des voies biliaires. Il est même

⁽¹⁾ 640. On peut employer l'extrait de fiel de bœuf en bols de 30 centigr. et aller jusqu'à 2 gram. Le médecin anglais que je citais tout à l'heure prescrit, dans les constipations rebelles, des lavements contenant 60 gram. de bile liquide étendus dans 500 gram. de gruau.

assez rare que ces symptômes ne soient pas réunis et qu'avec un flux bilieux considérable ne coïncide pas un certain degré de suffusion ictérique générale. L'augmentation de la sécrétion biliaire peut constituer le simple état bilieux, qui est tantôt idiopathique, tantôt un simple élément morbide surajouté à une autre affection, qui s'accuse par le goût amer de la bouche, la teinte ictérique de la peau, de la pesanteur de tête, des nausées ou des vomituritions bilieuses, l'aspect sédimenteux et coloré des urines, la constipation, un alanguissement général ; mais quelquefois aussi, quand la polycholie atteint un degré intense et quand elle s'établit brusquement, on constate un ensemble de symptômes particuliers très-expressifs, et il se produit une sorte de *passion bilieuse*, dans le sens que les anciens attribuaient à ce mot. La bile flue en quantité prodigieuse par les vomissements et les selles; elle est, dans le principe, mélangée aux matières de l'estomac et de l'intestin; mais elle ne tarde pas à être évacuée tout à fait pure, et alors elle est limpide, d'une couleur vert bouteille, et les malades en remplissent en peu de temps des vases entiers. Son évacuation s'accompagne d'un appareil grave de symptômes généraux : la peau se refroidit, le visage s'altère; le pouls est petit, concentré; une sensation de douleur, tantôt gravative tantôt déchirante, est accusée au rebord des fausses côtes droites. Ce flux persiste quelquefois, avec des répit, pendant 24 à 48 heures, et, quand il cesse, une réaction fébrile de peu de durée s'établit; puis le malade se relève peu à peu de cette secousse violente, mais en conservant assez longtemps un état notable de débilité et de susceptibilité digestive.

L'état bilieux idiopathique ou symptomatique exige l'emploi des évacuants. S'il existe concurremment un embarras gastrique, il faut recourir à un éméto-cathartique ou employer successivement l'ipéca et les purgatifs. Ceux-ci doivent être choisis parmi les sels neutres, de préférence aux substances résineuses dites *cholagogues*. Une fois qu'on a déféré à l'indication évacuante, dans une mesure déterminée par l'intensité et la persistance de l'état bilieux, il faut instituer un régime doux, duquel sont exclus les viandes noires, les spiritueux, les aliments gras, et prescrire simultanément des bains alcalins et de l'eau de Vichy naturelle. Si les symptômes bilieux reparaissent souvent ou s'établissent en permanence, une cure thermale alcaline peut devenir nécessaire.

Le flux bilieux exige un autre ensemble de moyens; ici il ne s'agit plus de provoquer des évacuations, mais bien de les maintenir dans des limites raisonnables et de calmer certains symptômes douloureux : l'emploi de la glace *extus et intus*, les